



**ORDURES MÉNAGÈRES,
COLLECTE LE MERCREDI**



**DÉCHETS RECYCLABLES,
COLLECTE LE MERCREDI**

TOUTES LES COLLECTES DE LA SEMAINE SONT DÉCALÉES D'UNE JOURNÉE À PARTIR DU JOUR FÉRIÉ, VOIR TABLEAU CI-DESSOUS :

| Jours fériés | Collectes du mercredi reportées au |
|-------------------------|--|
| 1 ^{er} janvier | Collecte maintenue |
| 6 avril | jeu 9 avril |
| 1 ^{er} mai | Collecte maintenue |
| 8 mai | Collecte maintenue |
| 14 mai | Collecte maintenue |
| 25 mai | jeu 28 mai |
| 14 juillet | jeu 16 juillet |
| 11 novembre | jeudi 12 novembre |
| 25 décembre | Collecte maintenue |

MÉMO :

**Je sors mes bacs
la veille au soir,
je les présente en
bord de voirie et
poignées vers la
route et je les rentre
le plus tôt possible
après la collecte**

MÉMO TRI

TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS



UNE SEULE QUESTION À SE POSER, C'EST UN EMBALLAGE ? JE LE TRIE EN VRAC ET PAS EN SAC !

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



À DÉPOSER DANS UN POINT D'APPORT VOLONTAIRE, PRÈS DE CHEZ VOUS.

À TRIER

TEXTILE & CHAUSSURES



À DÉPOSER DANS UNE BORNE TEXTILE, PRÈS DE CHEZ VOUS.

À TRIER

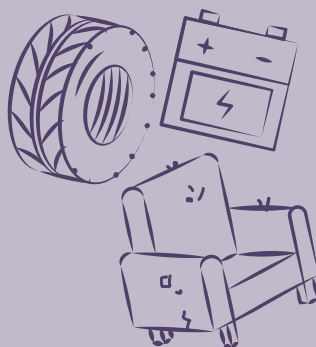
DÉCHETS ALIMENTAIRES ET VÉGÉTAUX



ÉPLUCHURES, MARC DE CAFÉ, SACHETS DE THÉ, COQUILLES D'ŒUFS, PAPIER ABSORBANT, PLANTES FANÉES, HERBES & FEUILLES, BROYAT.

AU COMPOST

DÉCHÈTERIE



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES, AMPOULES, MOBILIER ET MATELAS, LES VÉGÉTAUX, RÉSIDUS DE MES TRAVAUX, OBJETS VOLUMINEUX, MATÉRIEL DANGEREUX, PNEUS, PILES...

À TRIER

ORDURES MÉNAGÈRES



CE QUI N'EST NI RECYCLABLE NI COMPOSTABLE DOIT ÊTRE JETÉ EN SAC.

À JETER